

Où l'on rêve à nouveau d'une « pompe à phynances »

Le père Ubu nous suggère une source de Phynancement ! La re-cr  ation de l'Ordre de la Gidouille... moyennant esp  ces sonnantes, bien s  r ! En voici les statuts

GRAND ORDRE DE LA GIDOUILLE

Statuts

Article premier. Tout postulant    la dignit   de Membre de la Grande-Gidouille devra   tre pourvu des 4 siens, poss  der un cerveau du poids de 30 grammes au moins, 2 yeux au plus, et justifier qu'il sera en mesure de pr  senter    toute r  quisition environ 300 cheveux et 45 (ce nombre pouvant   tre fort r  duit pour les femmes femelles) poils de barbe sur chaque bajoue.

Article 2. Il devra soumettre sa supplique au si  ge de l'Ordre, libell  e sur papier vert, sous enveloppe jaune (...).

Article 3. Outre ces qualit  s physiques et morales, il devra produire un titre d'honorabilit   suffisante selon l'appr  ciation des Grands Ma  tres de l'Ordre, dans l'arm  e, la magistrature, les arts, le clerg  , le commerce ou la p  gre.

Article 4. Les insignes de l'Ordre ne pourront   tre port  s, sauf dispense accord  e par les grands-ma  tres, qu'   l'exclusion de tous les autres.

Article 5. Les grades d  croissants sont : P  res Ubus ou Grands-Ma  tres, 1   fils, 2   fils, 3   fils, 4   fils, petit-fils.

Le Bureau r  fl  chit et h  site : un tel trafic ne serait-il pas de la **SIMONIE** ?

Relevons dans une promotion Messieurs Bully-Prodhomme, de L'Acad  mie Fran  aise ; Massepet, compositeur de musique ; Mercier, sculpteur sur conscience ; Vital de la Blague, professeur    la facult   des Lettres ; Catulle Mend  s, Emile Bergeret, Emile Couhillon, hommes de lettres etc.